



Animation du chantier collectif du Comité technique « Foncier et développement » sur la sécurisation du foncier agropastoral



Proposition technique Consortium APSS-IRAM-RBM

8 janvier 2026



Table des matières

Résumé	3
A – Commentaires et suggestions sur les termes de référence	4
A.1 - Objectifs de la mission d’animation du chantier collectif	4
A.2 - Principaux commentaires sur le travail d’animation envisagé	5
B – Méthodologie proposée et plan de travail	8
B.1 - Méthodologie et approches	8
B.2 – Plan de travail et calendrier	16
B.3 - Organisation de réunions et d’ateliers	17
C – Présentation de l’équipe qui interviendra sur la présente mission	18
C.1 – Constitution de l’équipe et répartition des responsabilités entre les membres	18
D - Présentation synthétique des études de cas pré-identifiées	19
D.1 – Cas 1 : Territoire du Nord de la Côte d’Ivoire	19
D.2 – Cas 2 : Territoire du Nord du Togo	19

Résumé

Cette proposition méthodologique pour l'animation du **chantier collectif** du Comité technique « Foncier et développement » (CTFD) consacré à la sécurisation du foncier agropastoral dans les territoires septentrionaux des pays du Golfe de Guinée a été élaborée par le consortium IRAM-APESS-RBM.

Elle souligne que ce chantier s'inscrit dans un **contexte régional marqué par de profondes mutations territoriales**, résultant de la pression foncière croissante, de l'intensification des mobilités pastorales transfrontalières, de la dégradation du contexte sécuritaire sahélien et de l'évolution des cadres juridiques fonciers. Ces dynamiques contribuent à fragiliser les équilibres agropastoraux, à exacerber les conflits d'usage et à remettre en cause les mécanismes locaux de gouvernance négociée des ressources naturelles.

Le chantier se positionne explicitement dans le prolongement de la **Déclaration de Nouakchott+10**, avec l'ambition de contribuer à l'opérationnalisation de ses engagements, en lien étroit avec les organisations professionnelles régionales et les acteurs publics des territoires concernés.

Les **questions qui vont structurer la réflexion** portent principalement sur : (i) les stratégies mises en œuvre par les acteurs locaux, nationaux et régionaux pour prévenir la privatisation progressive des espaces pastoraux ; (ii) les statuts juridiques et règles de gestion susceptibles de sécuriser durablement la vocation agropastorale des territoires ; (iii) les modalités de gouvernance territoriale permettant de protéger la pluralité des droits et des accords locaux ; et (iv) les implications de ces expériences pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques agricoles et foncières.

La **méthodologie proposée** repose sur une approche progressive en deux temps. Dans un premier temps, un état des lieux comparatif de cinq territoires agropastoraux du nord du Golfe de Guinée sera réalisé à partir d'une analyse documentaire approfondie, complétée par des entretiens à distance, afin de caractériser les dynamiques territoriales et les cadres institutionnels.

Dans un second temps, **deux études de cas approfondies** sont conduites dans le nord de la Côte d'Ivoire et du Togo, mobilisant des enquêtes de terrain, des entretiens, des focus groups et des dispositifs de dialogue multi-acteurs.

Cette démarche vise à produire des connaissances opérationnelles, à **nourrir le dialogue politique** tant au niveau des territoires concernés qu'à l'échelle nationale, ainsi qu'à renforcer la portée des enseignements issus des analyses et des dialogues territoriaux sur le façonnage des politiques publiques.

A – Commentaires et suggestions sur les termes de référence

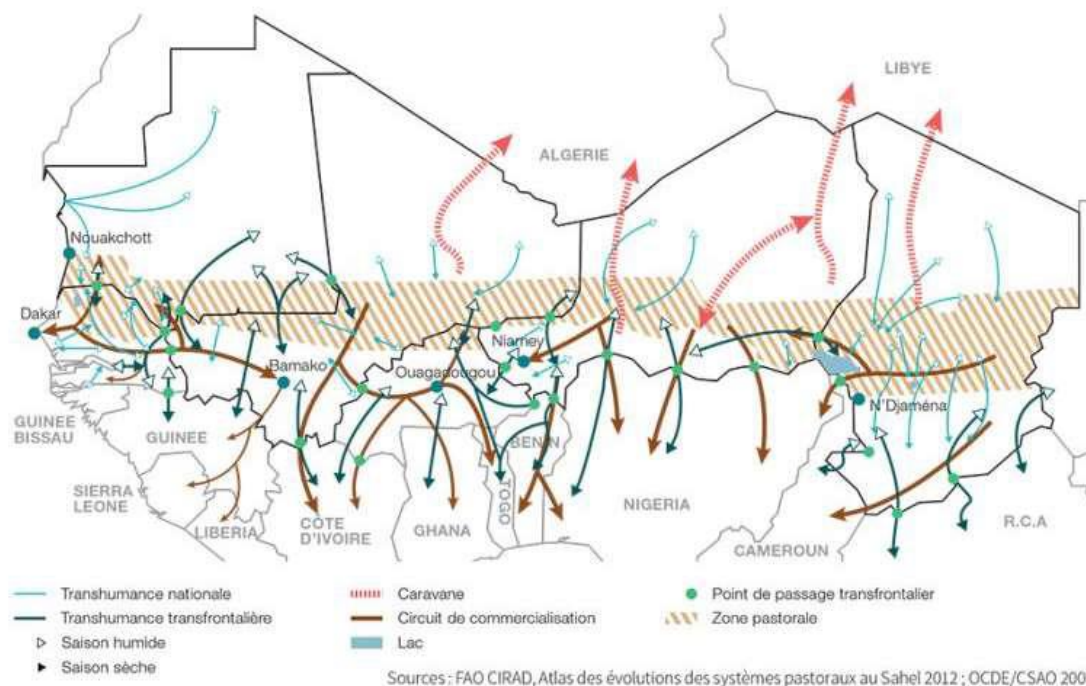
A.1 - Objectifs de la mission d'animation du chantier collectif

L'objectif de l'animation de ce chantier collectif du Comité est de favoriser les regards croisés entre acteurs des territoires autour de questionnements communs. Il s'agit, dans des contextes variés, d'appréhender plusieurs enjeux centraux pour le Comité et d'analyser les pratiques des acteurs à l'échelle de territoires spécifiques:

- Quelles stratégies efficaces sont déployées par les acteurs au niveau local, régional et national afin d'éviter la privatisation progressive des espaces pastoraux ?
- Quel(s) statut(s) juridique(s) et règles de gestion permettent de sécuriser la vocation de ces espaces ?
- Quelles évolutions législatives et modalités de gouvernance sur les territoires permettent de protéger les différents types de droits et les accords négociés localement sur le partage de l'accès aux ressources ?
- Quelles implications cela induit-il sur la manière dont les politiques agricoles et foncières sont façonnées et mises en œuvre ?
- Comment ces dernières pourraient-elles être alimentées par ces expériences ?

La démarche envisagée doit enfin permettre de favoriser des dialogues au niveau des membres du Comité, mais aussi dans les territoires et au niveau national.

Le travail envisagé devrait s'inscrire sur la base d'études de cas approfondies de territoires agropastoraux en mutation et soumis aux évolutions des mobilités pastorales dans la région (carte ci-après). Il s'agira d'analyser finement les dynamiques en cours, les logiques d'acteurs à l'œuvre et les effets des approches de sécurisation et d'aménagement promues par les acteurs au niveau local (organisations socio-professionnelles, collectivités territoriales, projets publics ou privés) ou sous l'effet de la mise en œuvre à plus grande échelle de politiques publiques.



A.2 - Principaux commentaires sur le travail d'animation envisagé

a) Prise en compte des grands défis de la gouvernance du foncier agropastoral dans la région et en particulier dans les territoires des pays concernés.

Les orientations données à ce chantier collectif nous semblent pleinement s'inscrire dans un contexte régional marqué par l'acuité des problèmes de gouvernance des espaces agropastoraux qui induisent des tensions inter communautaires croissantes dans l'ensemble de la région. Ce contexte est également marqué par la posture de plusieurs États consistant à rompre avec les engagements régionaux à travers lesquels ils accueillait jusque-là la transhumance transfrontalière, tout en tirant parti. Sous l'effet de l'insécurité qui sévit dans de vastes espaces sahéliens, on assiste à la recomposition des territoires des pays en raison des mouvements transfrontaliers et/ou leur remise en cause. Les modalités de cette recomposition méritent d'être mieux documentée afin d'aider les pouvoirs publics à orienter les investissements et à adapter les politiques publiques. Enfin l'intérêt du travail envisagé réside dans sa capacité à engager et à soutenir des dynamiques alignées avec la stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux telle que portée par les acteurs régionaux et consacrée par la Déclaration de Nouakchott +10.

b) Des opportunités à fort impact offertes à travers les objectifs de ce chantier d'animation

Dans le cadre de l'élaboration de cette proposition, des concertations ont été menées avec nos partenaires des Organisations Pastorales Régionales (OPR). Ces derniers identifient ce chantier comme un levier stratégique pour décliner et traduire concrètement, à l'échelle de territoires ciblés, les engagements issus de Nouakchott+10, en vue d'en assurer une mise en œuvre effective et mesurable. Il convient dès lors de mettre en évidence la cohérence stratégique entre les engagements portés par les OPR dans leur note de positionnement d'Abidjan – Note de position des acteurs de la société civile au forum de haut niveau sur le pastoralisme dix ans après la déclaration du Nouakchott « Nouakchott +10 » – et ceux réaffirmés dans la Déclaration de Nouakchott+10. Il importe en particulier d'examiner les engagements relatifs à la sécurisation du foncier agropastoral et au renforcement de la gouvernance territoriale, afin d'assurer leur articulation et leur portée opérationnelle.

Rencontre intercommunautaire dans l'espace transfrontalier Togo–Burkina Faso



Articulation entre les engagements souscrits dans la Déclaration de Nouakchott+10 et le positionnement des OPR en 2024

Note de position des acteurs de la société civile (atelier d'Abidjan, octobre 2024)	Déclaration de Nouakchott+10 (conférence de Haut Niveau de Nouakchott+10, novembre 2024)
« Renforcer les complémentarités entre agriculteurs, agropasteurs et pasteurs au niveau des territoires, en valorisant les apports de chaque système de production à l'économie locale. »	« Améliorer la gouvernance des territoires des ressources naturelles essentielles à la production et à la résilience des systèmes d'élevage. »
« Restaurer l'entente entre les communautés, soutenir les initiatives contribuant au renforcement des liens sociaux et économiques entre celles-ci et mettre à la disposition des agriculteurs et des éleveurs des outils de défense de leurs droits. »	« Renforcer des dialogues inclusifs nationaux et transfrontaliers sur l'amélioration de la gouvernance des ressources agro-pastorales et le renforcement des complémentarités entre agriculture et élevage au bénéfice des économies locales, de la paix et de la sécurité dans les territoires. »
« Sécuriser de manière durable le foncier agropastoral pour sanctuariser la vocation des aires de pâturages, les infrastructures pastorales et leur accès, à travers l'amélioration du fonctionnement des instances de gouvernance du foncier et la mise en œuvre d'outils de sécurisation juridique. »	« Les organisations et associations d'éleveurs et d'agriculteurs proclament leur volonté de renforcer leur rôle dans la mise en œuvre des services destinés à leurs membres, dans la facilitation d'un dialogue multi-acteurs pour la refondation du pacte social entre les communautés et dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques. »
« Les organisations professionnelles régionales (OPR) et leurs organisations membres s'engagent à prendre pleinement part à la préparation et à la mise en œuvre de cette Déclaration Nouakchott+10 en mettant à disposition leur expérience et leurs réseaux d'organisations de base dans les territoires concernés. »	

Ces éléments de cadrage confirment la forte valeur stratégique de ce chantier collectif, conçu dans le prolongement direct de la dynamique ayant conduit aux engagements de Nouakchott +10 en novembre 2024. Les deux principales OPR membres du consortium, APESS et RBM, s'y inscrivent pleinement, dans une logique d'alignement stratégique visant à opérationnaliser et territorialiser les engagements de Nouakchott+10 à travers les actions et les dispositifs portés par leurs organisations membres.

c) La valeur ajoutée du chantier centré sur les mutations en cours dans les territoires agropastoraux du nord du Golfe de Guinée

Tout en s'inscrivant dans la continuité des travaux antérieurs et des réflexions engagées par le CTFD depuis le séminaire de 2023 à Saint-Louis (Sénégal), ce nouveau chantier collectif du Comité fait le choix délibéré de positionner l'innovation analytique et opérationnelle sur les enjeux de gouvernance territoriale et foncière dans la partie nord des pays du Golfe de Guinée au cœur de l'étude. Ce positionnement répond à la nécessité d'anticiper et de mieux comprendre des dynamiques territoriales encore insuffisamment intégrées aux cadres d'analyse et d'action publique. Ce choix stratégique se traduit par plusieurs ruptures structurantes :

- ***Un recentrage géographique*** qui oriente l'attention vers les zones septentrionales des pays côtiers, trop souvent considérées comme marginales. Or, ces territoires – positionnés comme un espace de repli stratégique pour les transhumants transfrontaliers sahéliens et d'accueil pour les populations fuyant la violence djihadiste – sont aujourd'hui au cœur de recompositions rapides marquées par l'intensification de la pression foncière, l'accélération des mobilités sous forme de déplacements massifs de troupeaux. Ces dynamiques transforment progressivement les concurrences liées à l'accès aux ressources en un conflit territorialisé, dans lesquels les identités politico-religieuses sont instrumentalisées pour le contrôle des terroirs ;
- ***Une approche combinée du foncier, de la sécurité et de la gouvernance, basée sur l'analyse des intérêts et des jeux d'acteurs autour des ressources naturelles.*** Celle-ci permet d'analyser comment les enjeux agropastoraux, l'accès aux ressources naturelles et les dynamiques d'insécurité interagissent et affectent directement la légitimité et la capacité d'action des institutions locales ;
- ***Une analyse multi-niveaux de la gouvernance territoriale*** attentive aux chevauchements normatifs entre les droits coutumiers, les cadres juridiques formels et les instruments de gestion foncière locale promus par les projets, ainsi qu'aux jeux d'acteurs locaux (chefferies, collectivités territoriales, groupes sociaux vulnérables). Cette approche met en évidence les processus permanents de négociation et de régulation de l'accès aux ressources naturelles ;
- ***La mise en visibilité de dynamiques foncières jusqu'ici peu documentées*** caractérisées par des reconfigurations silencieuses de l'accès à la terre, une pression croissante sur les espaces communs (forêts, pâturages, bas-fonds) et l'émergence de formes renouvelées de conflits fonciers, ainsi que par des stratégies locales d'ajustement largement ignorées par les politiques nationales.

Par cette capacité d'innovation, le chantier entend produire une valeur ajoutée stratégique pour l'action publique et les dispositifs de prévention, en permettant notamment de : (i) circonscrire et qualifier les zones de fragilité avant leur basculement en crises ouvertes ; (ii) fournir des outils d'anticipation et d'aide à la décision à destination des institutions locales, des pouvoirs publics et de leurs partenaires ; et (iii) alimenter de manière structurée les débats sur les enjeux clés de la décentralisation, des politiques et réformes foncières, et de la gouvernance locale en contexte de crise et d'insécurité.

Enfin, comme mentionné dans les premiers commentaires généraux, on soulignera que la **portée opérationnelle de cette innovation** est renforcée par le choix d'inscrire la réflexion collective dans une **écoute active des priorités stratégiques portées par les organisations de la société civile**, telles qu'exprimées et consolidées dans la Déclaration de Nouakchott +10. Cette démarche assure ainsi une articulation étroite entre production de connaissances, plaidoyer et action, contribuant au déploiement opérationnel des recommandations issues du processus de Nouakchott +10.

B – Méthodologie proposée et plan de travail

B.1 - Méthodologie et approches

Dans la cadre de l'élaboration de son offre technique et méthodologique, le consortium a opté pour une approche progressive en deux grands temps au vu des ressources imparties à ce travail :

1. **ETAT DES LIEUX COMPARATIF DE CINQ TERRITOIRES SUR BASE DOCUMENTAIRE.** En premier lieu nous proposons de conduire une analyse ciblée et comparative de cinq territoires septentrionaux de pays côtiers. Cette démarche principalement documentaire, complétée par quelques interview à distance de personnes ressources vise à mettre en évidence, d'une part, la diversité des cadres juridiques nationaux et de leurs modalités d'opérationnalisation et, d'autre part, l'hétérogénéité des dynamiques territoriales à l'œuvre, ainsi que leurs effets différenciés sur les activités économiques, les configurations sociales et les équilibres politico-institutionnels locaux. Elle permet également d'appréhender la pluralité des trajectoires de politiques publiques et la variété des impacts qui en résultent, de même que la gamme des stratégies d'adaptation et de recomposition développées par les acteurs locaux.
2. **ETUDES DE CAS APPROFONDIES AVEC LES ACTEURS DANS DEUX TERRITOIRES.** En second lieu nous proposons de conduire deux études de cas approfondies en animant les analyses avec les acteurs de ces deux territoires. Sur la base du diagnostic stratégique transversal de la phase précédente, des critères de sélection seront définis afin de choisir plus finement deux territoires agropastoraux. Les études de cas conduites dans ces territoires auront pour objectif de documenter, de manière approfondie, les pratiques et leviers d'action des acteurs, notamment en matière de participation aux arènes socio-politiques locales et de mobilisation des dispositifs juridiques existants pour (re)négocier les règles de gouvernance et d'accès partagé aux ressources.

La notion de territoire devra faire l'objet d'une discussion avec le comité pour mieux cerner les échelles auxquelles pourront être menés ces deux grands types de travaux, d'état des lieux comparatifs et ensuite d'analyses de cas plus approfondies. La réflexion du chantier faisant référence à des territoires en mutation, en lien avec la mobilité des troupeaux, laisse à penser en première analyse, que l'échelle de régions Nord des pays côtiers, frontalières avec les pays sahéliens pourraient être pertinente. Cette échelle régionale permettrait de prendre en compte les stratégies d'aménagement correspondantes et d'impliquer les acteurs institutionnels et politiques influents sur la gouvernance et le développement économique des espaces concernés. Si telle était l'option retenue, cela exigera de rechercher une implication de ces décideurs suffisamment en amont des travaux de terrain pour que l'animation et le dialogue avec les acteurs de leur territoire puisse pleinement être mise en œuvre lors des études de cas approfondies.

1- L'établissement d'un panorama stratégique des transformations dans cinq territoires agropastoraux en transition en vue de la sélection d'un échantillon pertinent pour des études de cas approfondies

Les territoires du nord du Golfe de Guinée partagent des défis similaires en matière de foncier agropastoral, liés à l'organisation des territoires et aux enjeux de sécurité. Ces espaces font face à une pression croissante des mobilités pastorales, résultant de la combinaison de la variabilité et du changement climatique, d'une part, et de la dégradation du contexte sécuritaire au Sahel, d'autre part. Cette situation se traduit par des transhumances plus précoces et prolongées, une reconfiguration de la mobilité, une sédentarisation partielle de certains troupeaux et une concentration accrue du cheptel, exacerbant ainsi les tensions sur les ressources naturelles et les conflits agropastoraux.

À ces dynamiques s'ajoute la faiblesse des cadres politiques et juridiques fonciers, dont l'incomplétude limite la reconnaissance et la sécurisation effectives des droits pastoraux, contribuant à une gouvernance insuffisante des espaces agropastoraux.

Parallèlement, la détérioration du contexte sécuritaire régional s'accompagne d'une mutation du vol de bétail vers des formes de criminalité organisée. À l'échelle du Golfe de Guinée, malgré la diversité des contextes nationaux, cette évolution révèle une dynamique commune : l'intégration croissante du vol de bétail dans des économies illicites structurées, servant les stratégies d'influence, de prédation et de contrôle territorial de groupes armés.

Dans ce contexte, les restrictions croissantes à la mobilité du bétail – interdictions ou suspensions de la transhumance transfrontalière (Bénin, Togo, Guinée) et refoulement des transhumants dans certaines zones d'accueil (Ghana, Côte d'Ivoire) – ont donné lieu à des réponses institutionnelles, communautaires et locales encore insuffisamment documentées et analysées.

Enfin, si ces constats mettent en évidence des défis communs à l'échelle de la zone du Golfe de Guinée, ils appellent néanmoins à une lecture différenciée et contextualisée, tenant compte des spécificités socio-foncieres, sécuritaires et institutionnelles propres à chaque territoire.



Un transhumant burkinabè entre au Togo avec son cheptel par le corridor de Cinkassé

Premier aperçu synthétique des défis clés des territoires agropastoraux du nord du Golfe de Guinée

L'encadré ci-dessous fournit un bref aperçu des territoires concernés par cet état des lieux des territoires et des politiques foncières nationales en lien avec la transhumance transfrontalière :

- **Nord du Bénin** : Ce territoire connaît une recomposition stratégique de la gouvernance agropastorale marquée par l'hybridation entre normes coutumières et cadres formels. L'encadrement accru de la mobilité pastorale et la gouvernance multi-acteurs créent à la fois des espaces de médiation et des risques de fragmentation décisionnelle. Sous une forte pression foncière, les conflits d'usage s'intensifient. Les politiques de transhumance, peu cohérentes entre niveaux, et la contractualisation des relations fragilisent durablement le compromis agropastoral historique et accentuent l'incertitude stratégique des acteurs locaux agricoles et pastoraux. La nouvelle orientation politique vise à transformer le sous-secteur de l'élevage, à travers la sédentarisation des éleveurs, et à réduire les impacts de la transhumance et l'optimisation des ressources pastorales.
- **Nord du Togo** : Dans ce territoire, la gouvernance locale se recompose autour d'une pluralité d'acteurs et de dispositifs, traduisant une approche multi-acteurs mais aussi une fragmentation décisionnelle. Dans la région des Savanes au Nord-Togo, la pression foncière, la réduction des espaces pastoraux et la dégradation des couloirs de transhumance intensifient la compétition pour les ressources et les conflits agriculteurs-éleveurs. Les réformes foncières sécurisent surtout les droits agricoles, tandis que les politiques pastorales progressent lentement. Le contexte sécuritaire durcit les mobilités et fragilise les régulations sociales traditionnelles, tout en accentuant les tensions locales existantes persistantes.
- **Nord du Ghana** : La gouvernance foncière agropastorale du nord du Ghana évolue d'un système coutumier pluraliste vers un champ hybride mêlant les normes traditionnelles, le marché foncier et l'État. La contractualisation et la formalisation des droits fonciers renforcent les élites locales tout en fragilisant les jeunes, les femmes et les transhumants. La pression démographique et climatique accroît la concurrence agriculture-élevage et provoque l'escalade des conflits agropastoraux. Les réformes foncières marginalisent les droits considérés comme secondaires, notamment les droits pastoraux, ce qui alimente les exclusions sociales et les tensions identitaires, affaiblissant ainsi la cohésion territoriale. Ces dynamiques redéfinissent les pouvoirs locaux, les mécanismes de régulation et les perspectives de coexistence pacifique entre les activités productives dans les espaces ruraux.
- **Nord de la Guinée** : Dans la partie nord de la Guinée, la gouvernance foncière agropastorale s'oriente vers un modèle hybride combinant les règles coutumières, les dispositifs administratifs et les compromis locaux, ce qui accroît les chevauchements institutionnels et l'incertitude des arbitrages. La pression foncière et l'essor des investissements agricoles et miniers accélèrent l'individualisation et la marchandisation des droits. La reconfiguration des espaces pastoraux complexifie les mobilités du bétail et les négociations pour l'accès aux ressources. Dans ce contexte, les concurrences d'usages, les inégalités sociales et le changement climatique renforcent les vulnérabilités et fragilisent les relations agropastorales.
- **Nord de la Côte d'Ivoire** : La gouvernance foncière agropastorale au Nord de la Côte d'Ivoire est marquée par une intensification des tensions liées à l'accès aux ressources pastorales. L'extension agricole réduit et fragilise les couloirs de transhumance et les zones de pâture. Elle accroît par conséquent les risques liés à la fragmentation des parcours dans un contexte de multiplication des incidents, notamment le vol de bétail et les dégâts aux cultures. Les dynamiques régionales d'insécurité et de mobilité au Sahel renforcent la pression locale et détériorent les relations entre les communautés hôtes, les réfugiés et les transhumants transfrontaliers. Si la formalisation juridique améliore la sécurité foncière, elle affaiblit les droits pastoraux et les équilibres sociaux dans la mesure où la législation introduit une régulation via la taxation des pâturages.

Il importe de souligner que les territoires concernés constituent aujourd’hui de véritables laboratoires d’innovations institutionnelles et opérationnelles, mobilisant une diversité d’approches et d’expériences qui visent à répondre aux enjeux de sécurisation des espaces agropastoraux et de régulation des arrangements locaux entre les acteurs de la gestion des ressources naturelles. Ces dynamiques ont permis de générer des avancées significatives à plusieurs niveaux d’intervention.

À l’échelle nationale, les progrès les plus importants résultent de l’institutionnalisation de mécanismes de gouvernance de la transhumance, en particulier à travers la mise en place de Comités nationaux de transhumance, notamment au Togo et au Bénin. Ces deux pays se distinguent par un degré élevé d’opérationnalisation de leurs dispositifs de gestion de la transhumance en Afrique de l’Ouest, fondé sur l’existence de cadres nationaux structurés et de relais fonctionnels aux niveaux déconcentré et local. Ces dispositifs assurent notamment : la remontée régulière d’informations relatives aux déplacements des troupeaux, la gestion des conflits à travers des structures de conciliation, la mise en place d’équipes d’évaluation et de réparation des dégâts champêtres, ainsi que la délimitation, la matérialisation et le balisage des couloirs de transhumance et des zones de pâturage. La durabilité de ces mécanismes est progressivement consolidée par leur prise en charge budgétaire au niveau national, couvrant à la fois les coûts de fonctionnement et les dépenses liées à la mise en œuvre des activités. Par ailleurs, ces dispositifs nationaux sont renforcés par des initiatives d’intercommunalité, telles que la Convention intercommunale pour le développement local de la région des Savanes (CIDeLS) au nord du Togo, cadre de coopération réunissant seize communes, ainsi que le Groupement intercommunal des communes des Collines (GIC) au Bénin, engagé dans une expérience structurante d’aménagement agropastoral.

À l’échelle transfrontalière, des cadres de concertation portés par les réseaux d’organisations d’éleveurs ont favorisé l’émergence d’espaces de dialogue multi-acteurs et de coopération entre pays sahéliens et pays côtiers, en vue de faciliter et de réguler les mouvements de transhumance. À titre illustratif, les cadres KADo (Kebbi–Alibori–Dosso), SKBo (Sikasso–Korhogo–Bobo) et BBGT (Bénin–Burkina Faso–Ghana–Togo) constituent des mécanismes opérationnels de coordination transfrontalière. Leur action contribue à une reconnaissance progressive de la transhumance comme un enjeu régional nécessitant une gouvernance collective, au-delà des seules logiques nationales ou locales. En outre, ces cadres participent activement à la prévention et à la gestion des conflits par le recours prioritaire à la médiation locale, en alternative aux approches coercitives ou strictement répressives.



Marché à bétail au Nord de la Côte d'Ivoire, 2019

Ces dynamiques qui sont à l'œuvre dans les territoires du nord du Golfe de Guinée constituent des leviers de transformation significatifs. Toutefois, elles doivent être appréhendées à l'aune des enjeux stratégiques auxquels ces territoires sont confrontés, ainsi que des interactions entre les recompositions territoriales contemporaines, les dispositifs institutionnels qui les encadrent et les orientations de politiques publiques qui en conditionnent l'évolution.

D'une part, ces territoires sont profondément affectés par des mutations rapides liées à l'extension continue des cultures pluviales, irriguées et pérennes sur des espaces historiquement dédiés à l'élevage et gérés comme biens communs. Ces transformations s'inscrivent dans un contexte marqué par l'afflux de populations réfugiées, la fragilisation des équilibres socio-politiques locaux, l'intensification de la violence djihadiste et la recomposition des circuits commerciaux. L'ensemble de ces facteurs contribue à accroître la pression sur les ressources naturelles et à redéfinir les rapports d'accès, d'usage et de contrôle des espaces agropastoraux.

D'autre part, l'émergence de nouveaux cadres législatifs fonciers et d'orientations politiques axées sur la formalisation des droits de propriété vise à réguler les mobilités et à sécuriser l'accès au foncier. Toutefois, ces dispositifs tendent, dans certains contextes, à fragiliser les accords socio-fonciers locaux et les mécanismes de gouvernance négociés qui structuraient historiquement le partage des ressources entre agriculteurs et éleveurs.

Face à ces enjeux, le consortium se donne pour objectif de produire un état des lieux approfondi et rigoureux des cinq territoires agropastoraux ciblés, à partir de l'exploitation de sources secondaires. Cet état des lieux élargi des territoires et des politiques foncières nationales en lien avec la transhumance transfrontalière sera dressé en s'appuyant sur plusieurs activités :

- (i) Une revue de littérature sur l'ensemble des situations des pays du golfe de Guinée : Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire et Guinée. Cette revue de littérature mobilisera un large éventail de publications issues de centres de recherche locaux, régionaux et internationaux, d'universités des pays du Golfe de Guinée et du Sahel, de think tanks, d'organisations internationales, d'institutions spécialisées, d'organisations socioprofessionnelles et d'ONG actives sur le terrain. L'analyse documentaire combinerà l'exploitation de bases scientifiques accessibles en ligne et l'apport de ressources partagées par des experts disposant d'une expertise avérée sur les enjeux analysés.
- (ii) Pour chacun des pays concernés, un état des lieux sera réalisé afin d'analyser les dynamiques internes, les interactions ainsi que les tensions liées à la gestion des espaces agropastoraux et à la transhumance transfrontalière.
- (iii) Ces dynamiques seront ensuite analysées au regard de l'évolution des politiques foncières agropastorales au niveau de chacun des pays concernés.
- (iv) Une attention particulière sera portée aux mutations observées dans les territoires transfrontaliers, notamment aux facteurs de pression liés aux dynamiques transfrontalières.
- (v) Elaboration d'un document d'analyse synthétisant l'état des lieux des territoires et des politiques foncières nationales.
- (vi) Organisation d'une réunion dédiée à la présentation et à la discussion des résultats avec les membres du Comité.
- (vii) Enfin, cet état des lieux constituera une étape déterminante pour achever la structuration de la démarche et préciser les analyses à conduire dans les territoires sélectionnés pour les études de cas approfondies, menées en concertation avec les acteurs concernés.



Troupeau à la pâture dans une jachère – région du Bounkani, septembre 2025

ETUDES DE CAS APPROFONDIES AVEC LES ACTEURS DANS DEUX TERRITOIRES

2- Conduite d'études de cas approfondies dans les territoires agropastoraux situés au nord de la Côte d'Ivoire et du Togo avec un focus sur les dynamiques territoriales, les pratiques des acteurs locaux et les enjeux de politiques publiques

Dans le prolongement de ce travail de capitalisation, le consortium prévoit de sélectionner deux territoires agropastoraux afin d'y conduire des études de cas approfondies reposant sur des données empiriques collectées sur le terrain.

Le choix des territoires découlera de la convergence de deux critères importants visant à : d'une part, assurer une représentativité des problématiques communes aux zones septentrionales des pays côtiers ; d'autre part, valoriser l'ancrage territorial, l'expertise opérationnelle et la connaissance fine des dynamiques locales des organisations membres du consortium, notamment l'APESS et le RBM. Dans l'optique d'étudier les dynamiques de mobilité et les organisations sociales qui les supportent les territoires retenus pourraient se situer à l'échelle d'une région.

Au regard de ces critères, et dans une perspective de cohérence avec les initiatives déjà portées par les partenaires du CTFD en matière d'influence des politiques publiques, **le consortium propose de retenir le nord de la Côte d'Ivoire et le nord du Togo comme terrains d'analyse privilégiés**. Les enquêtes menées dans ces contextes permettront d'examiner, de manière comparative, les pratiques et stratégies mises en œuvre par les acteurs locaux pour préserver la vocation pastorale des espaces, prévenir leur privatisation progressive et sécuriser les droits d'accès aux ressources.

Les travaux porteront notamment sur :

- (i) L'identification des statuts juridiques et des règles de gestion les plus à même de garantir la durabilité des espaces pastoraux ;
- (ii) Les évolutions législatives et les dispositifs de gouvernance territoriale capables de protéger la pluralité des droits et des accords locaux ;
- (iii) Les implications de ces expériences pour la conception et la mise en œuvre des politiques publiques. Une attention particulière sera accordée aux conditions dans lesquelles ces politiques pourraient être nourries et ajustées à partir des enseignements issus du terrain.

Enfin, les résultats des enquêtes alimenteront des cadres de dialogue multi-acteurs visant à confronter les points de vue, à croiser les perceptions et à renforcer la compréhension partagée des dynamiques en cours. Ce processus collectif, fondé sur des analyses empiriques objectivées, a pour finalité d'éclairer l'action publique et de contribuer à l'opérationnalisation de politiques nationales plus inclusives, en s'appuyant à la fois sur les dynamiques porteuses identifiées et sur les limites observées dans certains territoires.

La mise en œuvre des études de cas reposera sur un cadrage stratégique clair, partagé et orienté vers l'action publique. En amont, une note de cadrage commune aux deux territoires définira les objectifs prioritaires, notamment la production de connaissances opérationnelles, l'appui au dialogue politique et la contribution à l'évolution des politiques agricoles et foncières. Elle précisera les principales questions de recherche, en cohérence avec les enjeux fonciers, agropastoraux et de gouvernance, ainsi que les résultats attendus en termes d'enseignements et de recommandations mobilisables. Une grille d'analyse harmonisée permettra une lecture comparative entre le nord de la Côte d'Ivoire et le nord du Togo, tout en intégrant les spécificités locales.

Le processus de recherche s'appuiera sur une gouvernance inclusive et territorialisée, fondée sur l'implication étroite des organisations socioprofessionnelles membres du consortium, notamment l'APESS et le RBM. Leur mobilisation renforcera la légitimité des enquêtes, facilitera l'accès au terrain et garantira une compréhension fine des dynamiques locales. Des comités locaux de suivi, associant autorités administratives, collectivités territoriales, leaders coutumiers, acteurs ruraux, services techniques et société civile, contribueront à sécuriser le déroulement des travaux.

Les études de cas reposeront sur une méthodologie combinant entretiens, focus groups, observations de terrain et analyse documentaire, afin de garantir la robustesse des données et la prise en compte des rapports sociaux différenciés. L'analyse portera sur l'écart entre les cadres juridiques et les pratiques effectives, ainsi que sur les arrangements institutionnels favorables à la sécurisation des droits agropastoraux. Les résultats alimenteront des recommandations opérationnelles, des cadres de dialogue multi-acteurs et une stratégie de diffusion ciblée, visant à renforcer l'influence des enseignements issus du terrain sur les politiques publiques.

Pour mener à bien ces études de cas et alimenter le dialogue multi-acteurs dans deux territoires la démarche intégrera les activités suivantes :

- | | |
|-------|--|
| (i) | Préparation à distance, fondée sur l'exploitation des documents collectés auprès des OP, des projets, des institutions de recherche. |
| (ii) | Analyse de la dynamique agraire de ces deux espaces, confrontés à la transhumance transfrontalière et en pleine recomposition, menée à travers des entretiens avec les acteurs des territoires (acteurs institutionnels publics, autorités, collectivités territoriales, organisations de la société civile, différentes catégories d'usagers des ressources, populations autochtones, demandeurs d'asile, hommes et femmes, jeunes...). |
| (iii) | Analyse des pratiques des acteurs de la gouvernance du foncier agropastoral dans chaque territoire : examen de leurs postures favorables ou défavorables au renforcement des liens agriculture et pastoralisme, à travers l'approfondissement des situations conflictuelles ou, à l'inverse de pratiques négociées ou d'alliance à promouvoir. |
| (iv) | Analyse des pratiques des acteurs de la gouvernance et de la gestion du foncier agropastoral, ainsi que des mécanismes de renforcement des complémentarités agriculture et pastoralisme. |
| (v) | Identification des éléments et leviers stratégiques susceptibles de contribuer à l'opérationnalisation de la Déclaration de Noukchott+10. |
| (vi) | Définition d'orientations stratégiques visant à renforcer l'action des OPR. |



Réunion de concertation avec les acteurs de la Région du Tchologo, septembre 2025

B.2 – Plan de travail et calendrier

La mission d'animation du chantier collectif du CTFD devrait s'étendre sur une période d'une douzaine de mois et serait structurée en cinq grandes étapes, conformément aux termes de références :

1. Une **étape de lancement** qui se matérialisera à travers l'organisation d'une réunion de démarrage du chantier donnant lieu à la présentation de la méthodologie proposée et permettant de constituer le groupe de référents qui suivra le déroulement du chantier aux côtés de l'équipe d'animation ;
2. Une **étape de revue de la littérature, de production d'un état des lieux de cinq territoires et de formalisation du cadre d'animation et d'analyse dans deux territoires** retenus pour la conduite d'études de cas approfondies. Une réunion sera programmée avec les membres du Comité pour restituer les résultats de ces travaux ;
3. Une **étape de travail de terrain** centrée sur la réalisation des études de cas portant sur les territoires ciblés : cette étape sera marquée par l'organisation de restitutions dans les pays concernés et d'une présentation détaillée des résultats de chaque étude de cas aux membres du Comité ;
4. Une **étape de rédaction** et de validation des livrables (études de cas devant faire l'objet d'une publication dans la Collection « Regards sur le foncier » et ouvrage collectif)
5. Une **étape de restitution des résultats** des travaux dans les pays ayant fait l'objet d'études de cas, ainsi qu'au niveau international (format webinaire).



Réunion d'une communauté hôte de transhumants dans la région de la Kara, au Togo

Calendrier détaillé des travaux proposés :

Le tableau suivant propose un chronogramme détaillé de l'ensemble du processus entre février 2026 et janvier 2027.

	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
1. Phase de lancement et cadrage													
1. Réunion de démarrage du chantier et constitution du groupe de référents													
2. Phase de revue de la littérature, état des lieux de cinq territoires et formalisation du cadre d'analyse approfondi pour les animations dans les deux territoires													
i. Revue de la littérature et production d'un état des lieux des connaissances sur cinq territoires ciblés													
ii. Proposition et formalisation du cadre d'animation et d'analyse pour les deux études de cas approfondies sur le terrain													
iii. Elaboration de la synthèse et restitution													
3. Phase de terrain - études de cas approfondies sur 2 territoires en mutation													
i. Analyse de la littérature spécifique aux territoires retenus et préparation méthodo pour la collecte des données													
ii. Concertations et collecte des données dans les deux territoires retenus													
iii. Atelier de restitution "à chaud" dans les territoires avec appui des OP (résultats des études de cas, mise en évidence des bonnes pratiques et des innovations par les acteurs, discussion sur un plan d'actions du territoire en faveur de NKT+10)													
iv. Analyse des données collectées													
v. Restitution des études de cas, mise en commun des similitudes et différences (regards croisés) en présence des acteurs institutionnels des pays, personnes-ressources + personnes des territoires													
4. Phase de rédaction, synthèse et validation des livrables produits													
i. Rédaction d'une synthèse des enjeux sur la sécurisation du foncier agropastoral dans le Golfe de Guinée													
ii. Rédaction et validation des livrables (Regards sur le foncier, ouvrage collectif)													
5. Phase de mise en discussion élargie des résultats, analyses, synthèse et restitutions													
i. Restitution de la synthèse et propositions de pistes d'action (1 atelier régional) avec appui des OP													
ii. Restitution des travaux au niveau international (format webinaire)													

B.3 - Organisation de réunions et d'ateliers

Ce processus intégrera outre les réunions avec le groupe de référents qui accompagnera le processus pour le CTFD plusieurs réunions collectives au moins 4 réunions collectives qui seront nécessaires à l'animation du chantier collectif avec les membres du comité, mais aussi des acteurs publics et professionnels des pays concernés.

- Une première réunion pourrait être organisée pour présenter la démarche et les étapes du chantier,
- Ensuite pour restituer l'état des lieux des cinq territoires qui sera réalisé en phase 2,
- Au retour des phases de terrain dans les deux pays retenus pour les études de cas approfondies,
- En fin de processus pour restituer les produits du chantier dans le cadre d'un séminaire de présentation des résultats à Paris

Un atelier sera organisé dans chacun des deux territoires retenus pour les travaux d'études de cas approfondies, en fin de phase de terrain pour partager les résultats et approfondir les analyses. Ces ateliers intégreront des travaux de groupes spécifiques permettant d'approfondir les analyses et la mise en évidence de pratiques et règles de gestion négociées à promouvoir. La participation recherchée visera à intégrer les représentants des acteurs publics, de la société civile agricole et pastorale, en intégrant les femmes et les jeunes dans les échanges.

C – Présentation de l'équipe qui interviendra sur la présente mission

C.1 – Constitution de l'équipe et répartition des responsabilités entre les membres

L'équipe proposée est composée de trois spécialistes des questions de gestion des ressources naturelles et de l'agropastoralisme en Afrique de l'Ouest et au Sahel mobilisés par l'Iram :

Bernard Bonnet, assurera la coordination de ce travail pour l'Iram, il est membre du Comité technique Foncier et Développement et conduit différents travaux de recherche action en lien avec la sécurisation du foncier agropastoral, de gouvernance des territoires et d'amélioration des politiques foncières dans la région.

Oussouby Touré, spécialiste du foncier pastoral et de l'appui aux organisations pastorales régionales et nationales, il a notamment participé aux travaux de bilan et de positionnement des OP dans le cadre de la préparation de Nouakchott+10. Il a également réalisé plusieurs travaux pour le compte du Comité.

Pevanny Soumaïla YEO, agronome spécialiste du développement rural en appui au renforcement de la résilience des communautés locales vulnérables en raison des conflits agriculteurs-éleveurs exacerbés par les effets du changement climatique dans le cadre de son activité au sein du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) en Côte d'Ivoire.

Les deux organisations professionnelles partenaires APESS et RBM du consortium participent au cadrage de ces travaux et aux partages des résultats du chantier collectif. Ils se sont impliqués dans la préparation de cette proposition et ont mis à disposition les documents issus de leurs travaux sur la gouvernance des ressources naturelles dans la région concernée. Ils assument, en outre, la charge d'initier et de structurer la mobilisation des représentants de la société civile (pastorale et agricole) dans les territoires ciblés, puis d'organiser, coordonner et piloter les ateliers de partage et de concertation prévus sur le terrain. Leur rôle consiste également à identifier les initiatives et les bonnes pratiques mises en œuvre dans les territoires concernés, puis à les valoriser, afin de contribuer progressivement à l'amélioration de la gouvernance du foncier agropastoral et au renforcement de la cohésion sociale.



Région du Tchologo septembre 2025

D - Présentation synthétique des études de cas pré-identifiées

D.1 – Cas 1 : Territoire du Nord de la Côte d'Ivoire

Le Nord de la Côte d'Ivoire constitue un espace agropastoral stratégique, caractérisé par un milieu de savane soudano-sahélienne favorable à l'agriculture pluviale et à l'élevage extensif. Les systèmes de production y reposent historiquement sur une complémentarité fonctionnelle entre agriculture et élevage, fondée sur la valorisation des résidus de récolte et l'usage de la fumure organique. Dans ce contexte, la transhumance interne et transfrontalière représente un levier central d'adaptation à la variabilité climatique et à la disponibilité saisonnière des ressources pastorales. Toutefois, l'expansion rapide des cultures d'exportation, notamment le coton et l'anacarde, modifie profondément l'occupation des sols, accentue la pression foncière et exacerbe les tensions entre agriculteurs et éleveurs.

Sur le plan institutionnel, la gouvernance agropastorale est fragilisée par une insécurité foncière persistante, une application limitée des cadres juridiques existants et une délimitation insuffisante des espaces pastoraux et des couloirs de transhumance. À cela s'ajoute la faible inclusion des acteurs pastoraux, en particulier les éleveurs mobiles, dans les mécanismes de prise de décision locale, ce qui réduit les possibilités de concertation et compromet la durabilité de la gestion des ressources naturelles.

Par ailleurs, la montée de l'insécurité liée aux menaces terroristes dans les zones frontalières constitue un facteur aggravant. Elle accentue les flux de transhumants des pays sahéliens vers le Nord de la Côte d'Ivoire, augmentant la pression sur l'accès aux pâturages et aux points d'eau. Cette situation complique le contrôle institutionnel des espaces ruraux et l'effectivité des règles foncières.

Face à ces enjeux, les réponses stratégiques s'articulent autour de la sécurisation foncière, de l'aménagement concerté des espaces pastoraux, du renforcement d'une gouvernance locale participative et de l'intégration agriculture-élevage. La mise en place de mécanismes de prévention et de médiation des conflits, le renforcement des capacités des acteurs et la coopération transfrontalière en matière de sécurité apparaissent essentiels. La capitalisation des approches de gouvernance agropastorale doit se concentrer sur des centres d'intérêt stratégiques qui répondent à la fois aux enjeux de cohabitation agriculture-élevage, de résilience climatique et de développement territorial (en particulier dans des zones comme Korhogo, Poro, Bagoué, Tchologo).

D.2 – Cas 2 : Territoire du Nord du Togo

Au Nord du Togo, les régions des Savanes et de la Kara constituent un espace agropastoral marqué un climat soudano-sahélien contraignant et des systèmes de production pluviaux combinant cultures vivrières et élevage extensif. Les céréales sèches et le cheptel en sont les piliers productifs. La région des Savanes se caractérise par la prédominance de l'élevage bovin et de la transhumance, tandis que celle de la Kara se distingue par une diversification agricole plus poussée. L'enjeu central demeure l'adaptation au changement climatique à travers une gestion durable des sols et une sécurisation foncière effective.

La gouvernance agropastorale apparaît fragilisée par l'insécurité foncière, la superposition des normes coutumières et des cadres juridiques formels, ainsi que par la recrudescence des conflits entre agriculteurs et éleveurs autour de la transhumance, des couloirs pastoraux et des points d'eau. À ces tensions s'ajoutent le déficit de planification territoriale, la faible coordination institutionnelle, l'insuffisance des services d'appui et la participation limitée des communautés locales. Combinés à la

variabilité climatique et au manque d'infrastructures rurales, ces facteurs réduisent l'efficacité des politiques publiques.

Ces faiblesses de gouvernance génèrent des impacts structurels sur les territoires et les populations. Elles alimentent l'insécurité foncière, exacerbent les conflits sociaux, affaiblissent la cohésion communautaire et limitent la mobilité pastorale. Elles contribuent également à la baisse de la productivité agricole et pastorale, à la dégradation des terres, à l'insécurité alimentaire et à l'accroissement des inégalités territoriales, tout en réduisant la résilience des ménages.

Face à ces défis, plusieurs approches opérationnelles ont été mises en œuvre. Elles reposent sur la sécurisation des espaces agricoles et pastoraux, la délimitation des couloirs de transhumance, la protection des zones de pâturage et la reconnaissance des droits d'usage. Des cadres locaux de concertation et des mécanismes de prévention des conflits associent agriculteurs, éleveurs, autorités traditionnelles et collectivités territoriales. En parallèle, des projets de développement rural intégré soutiennent l'agropastoralisme durable et les services techniques.

La capitalisation des expériences doit prioriser la sécurisation foncière, la gestion concertée des ressources et la prévention des conflits. Elle doit également documenter l'adaptation climatique et l'articulation entre politiques publiques et pratiques locales afin d'éclairer la décision et favoriser la diffusion des bonnes pratiques à long terme.



Cadre d'échanges avec les communautés hôtes de transhumants dans le nord du Togo